



SNUipp-FSU

Déclaration liminaire à la CAPD du 13 décembre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Permettez nous de commencer cette déclaration liminaire en pensant à nos jeunes collègues qui sont entrés dans le métier à la rentrée 2011. Vous avez décidé de les mettre immédiatement en situation de responsabilité de classe comme les enseignants titulaires. On vous a fait peut-être croire que finalement ça se passait plutôt bien ; La réalité est tout autre. Ces collègues doivent faire face à de très nombreuses difficultés liées à leur absence de formation et à l'absence d'aide au quotidien. Dans aucun autre métier un stagiaire n'est mis dans une telle situation : c'est scandaleux et lâche de la part des décideurs du ministère que de faire de telles économies. D'ailleurs le 28 novembre dernier, le Conseil d'Etat a annulé une partie de cette réforme, mais aucune publicité n'a été faite à cette décision qui pointe les erreurs et les manquements du ministre. Enfin il faut noter que dans le Gard nous avons encore des enseignants titulaires sans affectation, ce qui rend la décision d'avoir mis des enseignants stagiaires en responsabilité dès la rentrée, complètement ubuesque.

Le SNUipp-FSU ne peut rester silencieux face au budget 2012 : encore moins de postes, disparition des RASED, augmentation des effectifs, précarisation du remplacement ? Quel avenir pour notre école ? Quels citoyens voulons-nous former ?

Dans la même ligne politique, la mise en place des ECLAIR conduit à la création d'une école à deux vitesses.

Ces enjeux sont primordiaux pour le SNUipp-FSU qui défendra jusqu'au bout une école de qualité pour tous les élèves.

La CAPD d'aujourd'hui va étudier le projet d'avancement des instituteurs et professeurs des écoles. Depuis toujours, le SNUipp-FSU est opposé à ce système des promotions à plusieurs vitesses qui n'est pas équitable puisque le passage au grand choix ou au choix, des uns, se fait au détriment des autres. Le projet du ministère de dégrader encore plus l'équité entre les personnels en permettant aux IEN de donner généreusement ou pas des mois de réduction pour passer à l'échelon suivant n'est pas acceptable. Le SNUipp-FSU porte toujours la revendication d'un avancement unique pour tous, au rythme le plus rapide.

Nous rappelons que le SNUipp-FSU est le seul syndicat à revendiquer une classe unique de 11 échelons qui permettrait à tous d'atteindre l'indice 783, ce qui, à ce jour, n'est possible qu'à quelques dizaines d'enseignants promus à la hors classe. .

Enfin, l'avancement n'est pas une réponse aux légitimes demandes d'augmentation du point d'indice et de rattrapage des salaires dans la fonction publique.

Les augmentations de salaire très médiatisées de nos jeunes collègues ne sont que de la poudre aux yeux. Ils démarrent avec un meilleur salaire pour mieux stagner ensuite !
Ce n'est qu'une réponse médiatique, inefficace et inégalitaire au problème de perte du pouvoir d'achat des enseignants. Le comparatif par rapport aux différents pays européens est malheureusement sans appel : c'est la France qui paye le moins bien ses enseignants.

Les délégués du personnel SNUipp-FSU :

Corinne PLACE, Georges MICHEL, Françoise ONIC, Philippe VIANNAY,
Alain PERROD